

Exemples de calcul du montant de l'appui financier

Exemple 1

Le projet comprend un seul compteur et le participant contribue aux huit événements de GDP conformément aux cinq avis de GDP émis par Hydro-Québec. Pour chaque événement, Hydro-Québec calcule la puissance de référence et la puissance réelle afin de déterminer la réduction de puissance par événement.

Événements de GDP		Puissance de référence (kW)	Puissance réelle (kW)	Réduction de puissance (kW)
Date	Plage horaire			
8 janvier	avant-midi	1 291	763	528
8 janvier	après-midi	1 086	582	504
31 janvier	avant-midi	1 199	700	499
2 février	avant-midi	1 236	624	612
2 février	après-midi	1 079	587	492
13 février	avant-midi	1 204	678	526
16 février	avant-midi	1 167	590	577
16 février	après-midi	982	505	477

Pour ce projet, la puissance admissible est la moyenne des réductions de puissance de tous les événements de GDP, soit 527 kW. Le montant de l'appui financier versé au participant est de 36 890 \$ (527 kW x 70 \$).

Exemple 2

Le projet comprend un seul compteur. Le participant a choisi de ne pas contribuer à deux des huit événements de GDP pour des raisons de gestion dans son bâtiment ou de production dans son usine.

Événements de GDP		Puissance de référence (kW)	Puissance réelle (kW)	Réduction de puissance (kW)
Date	Plage horaire			
8 janvier	avant-midi	1 291	1 291	0
8 janvier	après-midi	1 086	1 086	0
31 janvier	avant-midi	1 199	700	499
2 février	avant-midi	1 236	624	612
2 février	après-midi	1 079	587	492
13 février	avant-midi	1 204	678	526
16 février	avant-midi	1 167	590	577
16 février	après-midi	982	505	477

Pour ce projet, la puissance admissible est la moyenne des réductions de puissance de tous les événements de GDP, soit 398 kW. Le montant de l'appui financier versé au participant est de 27 860 \$ (398 kW x 70 \$).

Exemple 3

Le projet comprend un seul compteur. Le participant a choisi de ne pas contribuer à trois des huit événements de GDP pour des raisons de gestion dans son bâtiment ou de production dans son usine.

Événements de GDP		Puissance de référence (kW)	Puissance réelle (kW)	Réduction de puissance (kW)
Date	Plage horaire			
8 janvier	avant-midi	1 291	1 291	0
8 janvier	après-midi	1 086	1 086	0
31 janvier	avant-midi	1 199	700	499
2 février	avant-midi	1 236	624	612
2 février	après-midi	1 079	587	492
13 février	avant-midi	1 204	1 204	0
16 février	avant-midi	1 167	590	577
16 février	après-midi	982	505	477

Pour ce projet, la puissance admissible est la moyenne des réductions de puissance de tous les événements de GDP, soit 332 kW. Le montant de l'appui financier est de 23 240 \$ (332 kW x 70 \$). Cependant, étant donné que le participant n'a pas donné suite à trois avis de GDP, aucun appui financier n'est versé par Hydro-Québec pour ce projet. Hydro-Québec se réserve le droit de ne pas verser un appui financier lorsqu'il n'y a aucune réduction de puissance à la suite de deux avis de GDP. Pour plus de précisions, consulter les modalités décrites à la section 1.2.5.

Exemple 4

Le projet comprend un seul compteur. Le participant contribue aux huit événements de GDP. Pour chaque événement, Hydro-Québec calcule la puissance de référence et la puissance réelle afin de déterminer la réduction de puissance par événement.

Événements de GDP		Puissance de référence (kW)	Puissance réelle (kW)	Réduction de puissance (kW)
Date	Plage horaire			
8 janvier	avant-midi	879	647	232
8 janvier	après-midi	798	623	175
31 janvier	avant-midi	831	675	156
2 février	avant-midi	866	651	215
2 février	après-midi	796	671	125
13 février	avant-midi	858	669	189
16 février	avant-midi	827	752	75
16 février	après-midi	789	671	118

Pour ce projet, la puissance admissible est la moyenne des réductions de puissance de tous les événements de GDP, soit 161 kW. Le montant de l'appui financier versé au participant est de 11 270 \$ (161 kW x 70 \$).